



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

20 septembre 2021

MEMBRES		
Afférents	Présents	Votants
15	9	14

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Michel CALMY, maire.

Présents :

M. BUGUINET Didier
M. CALMY Michel
Mme CHEVALLIER-THOMAS Lydie
Mme GANTELET Nathalie
M. GIRAUD François
M. GROLLEAU Thomas
Mme HOUBAUX Nathalie
Mme LEBLOIS Marie-Claude
Mme SADDIER Isabelle

Pouvoirs :

Mme BIEN Malgorzata à Mme HOUBAUX Nathalie
M. COLIN Olivier à M. CALMY Michel
Mme DESMEYTER Joëlle à Mme LEBLOIS Marie-Claude
M. JOSEPH Laurent à Mme SADDIER Isabelle
Mme THIROT-DEPENTIS Sylvia à M. GROLLEAU Thomas

Absents :

M. CALMEL Christophe

Secrétaire de séance : Mme SADDIER Isabelle

OUVERTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 19 HEURES 08

ORDRE DU JOUR

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL : le compte-rendu du conseil municipal du 27 août est approuvé à l'unanimité

2/ AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Rapporteur : Isabelle SADDIER Adjointe au Maire

Madame Isabelle SADDIER Adjointe au Maire expose à l'Assemblée qu'afin de financer nos besoins ponctuels de trésorerie et de faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai très court, la Commune peut ouvrir une ligne de trésorerie. La proposition de la Caisse d'Epargne de l'Ile de France, prêteur principal, a détaillé comme suit :

- Montant : 180 000 euros
- Taux d'intérêt : 0,25 %
- Durée : 12 mois
- Paiement des intérêts : chaque mois
- Frais de dossier : 250 €
- Commission de non-utilisation : 0,08 %

Le coût maximum, en cas de tirage de la totalité des 180 000€, s'élève à 700€ frais de dossier inclus.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide :

- **DE DEMANDER à l'unanimité** à la Caisse d'Epargne Ile de France l'ouverture d'une ligne de trésorerie ayant les caractéristiques précédemment citées.
- **DE PRENDRE à l'unanimité** l'engagement pendant toute la durée des prêts de créer et de mettre en recouvrement les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances ;
- **DE CONFERER à l'unanimité** toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec la Caisse d'Epargne Ile de France, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

FIN DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 19 HEURES 39

3/ Questions Diverses

- Retour sur la réunion publique concernant l' « aménagement durable du centre bourg » qui a eu lieu le 18/09/2021.

Le PNRGF (PARC Naturel Régional du Gatinais Français) a présenté les 2 cabinets conseils retenus et la méthodologie de travail.

Le but de cette première concertation était de récolter les attentes des habitants, d'identifier les problèmes en cours et d'imaginer Le Vaudoué de demain.

Une trentaine de personnes étaient présentes à ce 1^{er} atelier. Le prochain rendez-vous sera programmé mi-février sur la base de plusieurs esquisses de projets, qui seront soumises à l'avis des habitants.

La Commune recevra prochainement une première restitution de l'analyse des données recueillies lors du 1^{er} atelier.

Le maire, Michel CALMY

POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DELEGUE

